

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 438

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Emilie Lieberherr dix ans après

L'élection de la candidate du Parti socialiste zurichois, Emilie Lieberherr au Conseil des Etats (cf. DP 437) est plus qu'une surprise. Un événement, et un événement paradoxal.

Sur le plan politique. Ainsi, le Parti radical ne sera plus représenté à la Chambre haute par un(e) Zurichois(e) (ce n'est pas la première fois, mais tout de même !) dans ce fief de la finance et sur cette plaque tournante de l'économie suisse (l'adversaire d'Emilie Lieberherr, Marta Ribí, avait pourtant reçu l'appui des radicaux, de l'UDC et du PDC, soit 39 % de l'électorat, si l'on se réfère aux votations fédérales de 1975).

Sur le plan des luttes des femmes. L'élection d'une femme pour représenter le canton de Zurich au Conseil des Etats aux côtés de l'indépendant Heilmann peut-il faire oublier que la dernière défaite des « féministes » dans le canton de Zurich date d'il y a à peine plus de dix ans ? En effet, le 20 novembre 1966, le peuple zurichois refusait aux femmes, à une faible majorité il est vrai (53,6 % de « non » contre 46,4 % de « oui »), le droit de vote et l'électorat en matière communale et cantonale...

Dans son livre passionnant « Du Féminisme à l'égalité politique — Un siècle de luttes en Suisse, 1868-1971 »¹, Susanna Woodtli raconte avec beaucoup de verve le climat de cette consultation populaire qui suivait de près l'acceptation, par le canton de Bâle-Ville (le 26 juin 1966), du suffrage féminin. Nous citons (pp. 106-107) :

Un climat passionnel

« (...) Tout à coup, d'éphémères inconnues, dont on n'entendra jamais plus le nom, tiennent dans tout le canton des discours enflammés et distribuent des tracts passionnels contre le suffrage féminin. On ne peut s'empêcher de penser que des

hommes les poussent en avant, qu'elles représentent parfois leur mari. Le jargon est partout le même : orateurs et oratrices suivent un schéma stéréotypé qu'ils n'ont visiblement pas élaboré eux-mêmes. Sans exception, ces antisuffragettes parlent de la répulsion instinctive de la femme pour le droit de vote, de la menace d'une politisation totale des femmes. Conséquence inéluctable du droit de vote, les femmes seront affectées aux travaux les plus durs comme les ouvrières russes ou devront conduire des tanks comme les femmes-soldats chinoises (...)

Chantage à l'honneur mâle

» Ces femmes redoutent par-dessus tout que le suffrage n'ait une influence paralysante sur le sens civique des hommes. Or c'est les méconnaître, car rien n'empêchera le citoyen suisse de s'occuper de politique, comme la femme suisse ne cessera jamais de s'occuper de ses enfants, quelles que soient ses activités, politiques ou autres, hors de son foyer. Ces mères soucieuses de leur devoir ne se gênent pas pour interpréter l'aspiration à l'égalité comme un geste de méfiance envers les hommes, un refus de s'en remettre à eux pour l'administration du pays. Ces dames ne veulent

pas admettre que cette conception rabaisse la femme au niveau des enfants et des faibles d'esprit, c'est-à-dire des mineurs.

Voter avec sa cuisinière

» Elles doivent presque toutes leur statut à un mari bénéficiant d'une position influente. Elles ont entre deux et cinq enfants, de beaux jardins, grâce à quoi leur autorité s'étend souvent, au-delà de leur descendance, à leurs employés et à leurs voisins. Comme au temps d'Hélène de Mulinen, ces femmes privilégiées sont les plus difficiles à persuader de la nécessité de l'égalité politique, car elles ont « tout » ce qui peut remplir la vie d'une femme enracinée dans un ordre traditionnel bien établi, quoique déjà suranné. Il leur manque l'ouverture d'esprit suffisante pour comprendre des valeurs autres que les leurs. En outre, comme M. Merian dans la satire de Blasius, elles n'admettent pas que leur cuisinière puisse aussi voter (...).

Nous sommes alors en automne 1966. Un siècle s'est écoulé depuis la première pétition des Zurichoises en 1868... Ces arguments émotionnels feront mouche.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les Indiens sont là

Genève, exposition Warhol — l'un des maîtres du pop américain. Portraits d'un Indien, Russel Means, sous forme de posters, d'affiches de couleurs différentes. Ça et là, en dessous des tableaux, des légendes :

« Que nous ne soyons plus que 500 000 Indiens n'a guère d'importance... Ce qui compte, c'est que nous avons une façon de vivre supérieure. Nous, Indiens, possédons une philosophie plus humaine de la vie. Nous, Indiens, montrerons à ce pays comment vivre en êtres humains. Bientôt ce pays

repensera sa Constitution, ses lois, en termes d'humanité et non plus de propriété. »

Vine Deloria Junior, 1971

« Mes jeunes gens ne travailleront jamais. Les hommes qui travaillent ne peuvent rêver. Et la sagesse nous vient des rêves. »

Smohalla, fondateur de la religion des rêveurs.

« Les machines ont moins de problèmes, j'aimerais être une machine, pas vous ? »

Andy Warhol.

« Notre terre vaut mieux que de l'argent. Elle sera toujours là. Elle ne périra pas, même dans les

¹ Paru en français aux Editions Payot Lausanne.

flammes d'un feu. Aussi longtemps que le soleil brillera et que l'eau coulera, cette terre sera ici pour donner vie aux hommes et aux animaux. C'est pourquoi nous ne pouvons vendre cette terre. »

Chef d'une des principales bandes de Blackfeet du Nord.

« Chaque parcelle de cette terre est sacrée pour mon peuple. Chaque aiguille de pin luisante, chaque rive sableuse, chaque lambeau de brume dans les bois sombres, chaque clairière et chaque bourdonnement d'insecte est sacré dans le souvenir et l'expérience de mon peuple. La sève qui coule dans les arbres transporte les souvenirs de l'homme rouge. »

Chef Seattle, 1854.

La parole aux taciturnes !

Curieux, ce temps qui d'une part encourage chacun à s'exprimer, dénonce les dangers que présente tout « refoulement », proclame les vertus créatives et curatives du « discours » — et d'autre part éprouve une sympathie marquée pour un peuple, une race, un groupe humain, dont l'une des particularités semble être tout au contraire penchant décidé à la taciturnité...

Chassez le naturel...

Qui d'une part aussi se prend d'une défiance grandissante pour sa culture (trouvant parfois des thèmes développés par Rousseau dans son « Discours sur les sciences et les arts ») et manifeste un goût plus ou moins prononcé pour un retour à la nature, à une vie plus simple, etc. — cependant que d'autre part, il exprime et cette méfiance et ce goût à travers (par exemple) des expositions d'artistes très sophistiqués, organisées dans des musées très officiels, avec l'appui du délégué aux affaires culturelles de la ville ou du canton ou de la Confédération !

* * *

A propos : Avez-vous lu Cherpillod ?

J. C.

Réseau autoroutier : le piège de l'initiative

Le tracé du réseau autoroutier, décidé il y a bientôt vingt ans par le Parlement, fait problème. Après l'euphorie, c'est la grogne !

Si personne ne conteste la contribution de ces voies rapides à la sécurité du trafic, nombreux sont ceux qui ont pris conscience de leurs inconvénients ou qui les subissent.

L'autoroute est d'abord une voie de passage : les régions qui en attendaient un coup de fouet économique ont été déçues. Souvent, elle meurtrit le paysage, et il faut avoir un sens esthétique particulier à l'administration fédérale pour prétendre le contraire. Aux abords des villes, elle a rendu inhabitables des quartiers entiers.

Ce n'est donc pas sans de bonnes raisons que des mouvements se sont constitués un peu partout en Suisse pour lutter contre telle ou telle partie du réseau en cours de construction.

L'initiative « Pour la démocratie dans la construction des routes nationales » propose une solution pour prendre la relève de ces oppositions multiples qui ne peuvent que difficilement s'exprimer dans un cadre légal : à l'avenir, les décisions du Parlement pourraient être combattues en référé.

A première vue, l'intention est bonne. Mais l'initiative est elle aussi problématique parce qu'elle ignore délibérément les intérêts des collectivités locales et régionales. En effet, elle soumet à l'appréciation de tous les citoyens des tronçons d'autoroutes que vont subir au premier chef des collectivités bien particulières : ainsi, une majorité pourra imposer aux Genevois le raccordement avec la France, aux Valaisans la destruction de la vallée du Rhône ou, à l'inverse, refuser à une région ce qu'elle considérerait encore comme une bénédiction. En bref, le fédéralisme en prendrait un bon coup...

Que se passe-t-il actuellement ? Berne est certes maître du jeu. C'est elle qui détient la compétence

en matière de routes nationales; mais l'avis des intéressés peut avoir une influence : le vote négatif des Genevois en 1975 n'a rien retranché au pouvoir de la Confédération, mais néanmoins la traversée du canton ne s'est pas faite. Dans d'autres cas, des améliorations ont été apportées à des projets initiaux (tunnels, déplacements du tracé...). Des moyens existent donc pour les cantons, les régions et les localités de se faire entendre. Ils sont pourtant limités : ce sont les autorités locales qui sont surtout consultées et leur avis ne correspond pas toujours, tant s'en faut, à celui de leurs administrés. Bref, c'est le rapport de forces entre Berne et la région qui est déterminant.

Nous pourrions nous arrêter là et préconiser, de concert avec de multiples voix à travers le pays, le rejet de cette proposition, un rejet massif pour cause d'inadéquation au problème posé.

L'affaire est plus délicate.

Les mêmes milieux qui soulignent les possibilités existantes de négociation au sujet du réseau qui reste à construire seront les premiers à proclamer bien haut, en cas de net refus de l'initiative, que le peuple suisse a ainsi manifesté sa volonté de voir réaliser rapidement le programme de 1960... L'initiative de Franz Weber a déjà eu des effets. C'est vrai : le Parlement a décidé de réexaminer certains tronçons. Mais ce coup d'arrêt est tout provisoire ! Les bonnes intentions des Chambres se concrétiseront dans la mesure où l'opposition à la démesure autoroutière restera ferme...

Dans le cas contraire, le lobby automobile est suffisamment puissant et écouté des autorités fédérales pour parvenir à ses fins.

C'est pourquoi, même si l'initiative Weber ne nous satisfait pas, il est important qu'elle obtienne un résultat honorable. C'est la seule manière de faire comprendre l'opposition grandissante à la politique autoroutière tous azimuts qui prédomine encore.

L'enjeu de l'initiative dépasse son objet formel : le « oui » qui exprime l'accord et le « non » qui signifie le refus d'un texte ne permettront pas de prendre vraiment le pouls de l'opinion.